



**AGENCE NATIONALE DU
DOMAINE ET DU FONCIER**
LE DIRECTEUR GENERAL

COMMUNIQUE

Le Directeur général de l'Agence nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) communique.

Il circule depuis ce matin sur les réseaux sociaux, des documents truffés d'incongruités, notamment un communiqué et une grille tarifaire, datés du 21 septembre 2025 et prétendument signés du Directeur général de l'Agence nationale du Domaine et du Foncier. Ces documents font état de ce que l'Administration foncière et domaniale aurait mis en vente des parcelles dans les municipalités de Porto-Novo, Cotonou et Parakou.

Par la présente, l'Administration foncière et domaniale alerte l'opinion publique sur le fait qu'il s'agit de faux grossiers et d'une tentative d'escroquerie à grande échelle, orchestrée certainement par des individus, sans foi ni loi en quête de gains faciles.

L'Agence nationale du Domaine et du Foncier n'a pas une mission de promotion immobilière. Elle n'est pas dans le commerce de terrains ni dans l'intermédiation pour les transactions foncières et immobilières.

Elle en appelle à la vigilance et à la prudence de tous, pour échapper à ce piège grotesque.

Elle rassure par ailleurs le ou les auteurs derrière ces manoeuvres honteuses, que toutes les mesures sont déjà prises pour leur identification et leur poursuite devant les juridictions compétentes.

Fait à Cotonou, le 25 septembre 2025



Victorien D. KOUGBLENOU